

Puis-je changer d'avocat désigné si je ne suis pas satisfait ?

Mise à jour : Lundi 27 novembre 2023

Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

Oui, vous pouvez demander le remplacement de l'avocat désigné, par exemple si :

- l'avocat **change de barreau**;
- l'avocat **quitte le barreau** (il n'est plus avocat) ;
- vous avez un **conflit d'intérêts** ;
- vous avez des **motifs sérieux et objectifs de mécontentement** : la confiance entre vous est rompue. C'est par exemple le cas si :
 - l'avocat ne vous répond pas après de nombreuses demandes ;
 - l'avocat ne suit pas votre dossier sérieusement ;
 - le contact passe mal entre vous et l'avocat ;
 - etc.).

Concrètement, vous **demandez au Bureau d'aide juridique (BAJ) de désigner un nouvel avocat**. Le BAJ vérifie que le remplacement de l'avocat est justifié. Pour cela, il contacte généralement l'avocat pour lui permettre de s'expliquer. Si le BAJ accepte votre demande, l'ancien avocat doit transmettre votre dossier au nouvel avocat désigné dans les plus brefs délais.

Il vaut mieux éviter de changer trop souvent d'avocat, ou pour des motifs qui ne seraient pas sérieux. Pour le nouvel avocat, **reprendre un dossier est souvent difficile**. Le nouvel avocat n'a pas nécessairement connaissance de tous les éléments de votre situation, ni de l'évolution très concrète de votre dossier.

L'avocat peut aussi demander au BAJ d'être remplacé. Lui aussi doit justifier sa demande par des motifs sérieux, par exemple :

- vous ne venez pas aux rendez-vous ;
- vous ne lui apportez pas les documents dont il a besoin ;
- vous ne répondez pas à ces appels, emails ;
- etc.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

[Articles 508/1 à 508/23 du Code judiciaire concernant l'aide juridique.](#)

[Articles 664 à 687 du Code judiciaire concernant l'assistance judiciaire.](#)

Les documents types

[Compendium sur l'aide juridique 2022](#)

[Tableau de synthèse : Conditions de l'aide juridique et documents justificatifs](#)

